

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Robert Lacroix, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Beaconsfield pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 26 mars 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Beaconsfield

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Ville de Beaconsfield (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2024, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024 n'a pas été déterminé.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que la Ville de Beaconsfield inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations qui sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement du surplus de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

[Original signé par]

Daniel Tétreault, CPA inc.
Amos, le 26 mars 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	49 081 608	48 956 479	47 053 642
Compensations tenant lieu de taxes	2	893 551	883 583	842 913
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 984 541	7 267 795	3 854 070
Services rendus	5	905 413	1 381 618	1 210 828
Imposition de droits	6	3 749 850	6 261 308	4 732 758
Amendes et pénalités	7	225 000	191 560	161 206
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 020 643	1 486 122	1 202 758
Autres revenus	10	65 000	(2 637)	273 845
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	57 925 606	66 425 828	59 332 020
Charges				
Administration générale	14	11 766 708	12 039 353	12 061 806
Sécurité publique	15	11 483 310	11 519 388	11 269 434
Transport	16	10 216 958	12 463 366	11 595 842
Hygiène du milieu	17	9 837 863	12 104 021	12 059 479
Santé et bien-être	18	743 452	743 902	661 855
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 693 723	1 755 466	1 676 879
Loisirs et culture	20	9 526 214	10 887 197	9 600 298
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	648 409	875 919	580 430
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	55 916 637	62 388 612	59 506 023
Excédent (déficit) lié aux activités	25	2 008 969	4 037 216	(174 003)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		91 572 747	91 746 750
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		91 572 747	91 746 750
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		95 609 963	91 572 747

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 709 949	9 652 773
Débiteurs (note 5)	2	19 510 228	21 062 425
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	25 220 177	30 715 198
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 359 938	6 919 507
Revenus reportés (note 11)	12	2 226 446	6 929 518
Dette à long terme (note 12)	13	21 077 000	19 010 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 100	304 700
Autres passifs (note 14)	15		
	16	31 665 484	33 163 725
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(6 445 307)	(2 448 527)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	101 629 387	93 609 943
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	384 442	356 945
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	41 441	54 386
	23	102 055 270	94 021 274
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	95 609 963	91 572 747
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	95 609 963	91 572 747
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	95 609 963	91 572 747
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 008 969	4 037 216	(174 003)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	13 526 752)(	10 925 220)
Produit de cession	3		110 237	
Amortissement	4		5 351 818	4 404 402
(Gain) perte sur cession	5		45 253	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(8 019 444)	(6 520 818)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(27 497)	(107 431)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		12 945	(14 713)
	13		(14 552)	(122 144)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	2 008 969	(3 996 780)	(6 816 965)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(2 448 527)	4 368 438
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(2 448 527)	4 368 438
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(6 445 307)	(2 448 527)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 037 216	(174 003)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 351 818	4 404 402
Autres			
▪ Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3.1	45 253	
	4	9 434 287	4 230 399
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	1 552 197	(2 341 762)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 440 431	1 591 958
Revenus reportés	8	(4 703 072)	621 622
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(302 600)	(380 300)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(27 497)	(107 431)
Autres actifs non financiers	12	12 945	(14 713)
	13	7 406 691	3 599 773
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	13 526 752) (	10 925 220)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	110 237	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(13 416 515)	(10 925 220)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)	)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	)
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 360 000	
Remboursement de la dette à long terme	25 (	1 293 000) (	1 261 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	2 067 000	(1 261 000)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(3 942 824)	(8 586 447)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	9 652 773	18 239 220
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	9 652 773	18 239 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	5 709 949	9 652 773

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité est constituée en vertu de la Loi des cités et villes du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

s/o

a) Périmètre comptable

s/o

b) Partenariats

s/o

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Ville de Beaconsfield a été effectuée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers de la municipalité sont les ressources financières pour faire face aux obligations existantes et financer les activités futures.

Elles sont classées par grandes catégories :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie;

Les débiteurs;

Les stocks destinés à la revente;

Les prêts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Passifs

Les passifs de la municipalité sont les obligations existantes.

Ils sont classés par grandes catégories :

- Les découverts bancaires;
- Les emprunts bancaires;
- Les créiteurs et charges à payer;
- Les revenus reportés;
- Les passifs au titre des avantages sociaux futurs;
- Les dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

La Municipalité comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif aurait un impact négligeable sur les résultats des activités et sur la situation financière.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la municipalité sont les ressources non financières.

Elles sont classées par grandes catégories :

- Les immobilisations;
- Les propriétés destinées à la revente;
- Les stocks de fournitures;
- Les frais payés d'avance et les frais reportés.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est établi linéairement selon leur durée de vie utile. La vie utile des immobilisations varie de cinq à quarante ans dont les principales catégories sont:

- Surfaçage 15 ans
- Bâtiments 40 ans
- Véhicules 10 ans
- Autres infrastructures 40 ans
- Équipement de bureau 5 ans
- Véhicules lourds 20 ans

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 «la Loi». Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir
s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués en fonds commun cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

J) Autres éléments

s/o

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Revenus autres que les paiements de transfert et les recettes fiscales (chapitres SP 3400 et SP 3510)

À compter du présent exercice, la municipalité a adopté les exigences du chapitre SP 3400 - Revenus du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public autres que les paiements de transfert (SP 3410) et les recettes fiscales (SP 3510).

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers autre que la présentation de l'information financière aux états financiers de la municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	5 709 949	9 652 773
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	5 709 949	9 652 773
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	5 709 949	9 652 773
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 531 182 \$ (557 016 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	4 291 895	2 598 496
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 124 765	10 819 852
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 639 181	5 926 894
Organismes municipaux	13	1 379	1 934
Autres			
▪ Mutations et autres	14.1	2 453 008	1 715 249
	15	19 510 228	21 062 425
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	7 015 067	5 850 128
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	7 015 067	5 850 128
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	9 276 611	9 896 906
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	420 307	376 860
Autres ministères/organismes	26	427 847	546 086
	27	10 124 765	10 819 852

Note

La valeur des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes municipales et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme est d'un montant de 5 270 459 \$ (10 859 154 \$ en 2023).

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins, 0,35 % et renouvelable annuellement et le solde n'est pas utilisé.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	3 770 645	2 844 077
Salaires et avantages sociaux	44	1 800 077	1 617 552
Dépôts et retenues de garantie	45	2 447 877	2 228 087
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus sur DLT	47.1	341 339	229 791
	48	8 359 938	6 919 507

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		198
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54,1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	2 226 446	1 842 751
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ TECQ	62,1		5 086 569
	63	2 226 446	6 929 518

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,10	4,50	2025	2044	64	21 077 000	19 010 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	21 077 000	19 010 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	()	()
					72	21 077 000	19 010 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		1 367 000			1 367 000
2026	74		1 419 000			1 419 000
2027	75		1 475 000			1 475 000
2028	76		1 534 000			1 534 000
2029	77		1 593 000			1 593 000
2030 et plus	78		13 689 000			13 689 000
	79		21 077 000			21 077 000
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		21 077 000			21 077 000

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(2 100)	(304 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(2 100)	(304 700)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	546 800	549 500
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	28 093	13 787
	90	574 893	563 287

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	(	)(
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La Ville a entrepris les démarches nécessaires afin de déterminer le montant de l'obligation associée à la mise hors service d'immobilisations. Une fois le montant établi, il sera intégré aux états financiers conformément aux exigences comptables applicables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	29 855 665	613 427		30 469 092
Eaux usées	102	38 456 528	1 120 156		39 576 684
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	51 778 771	1 221 252		53 000 023
Autres					
▪	104.1	9 286 308	4 868 495		14 154 803
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	24 890 098	4 610 811		29 500 909
Améliorations locatives	107	25 475			25 475
Véhicules	108	6 432 143	1 092 611	237 923	7 286 831
Ameublement et équipement de bureau	109	588 898			588 898
Machinerie, outillage et équipement divers	110	2 460 711		240 322	2 220 389
Terrains	111	3 043 811			3 043 811
Autres	112				
	113	166 818 408	13 526 752	478 245	179 866 915
Immobilisations en cours	114				
	115	166 818 408	13 526 752	478 245	179 866 915
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	9 294 900	819 064		10 113 964
Eaux usées	117	15 979 904	821 076		16 800 980
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	26 236 072	1 547 748		27 783 820
Autres					
▪	119.1	4 247 963	523 403		4 771 366
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	11 729 134	983 109		12 712 243
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	3 555 992	493 847	166 546	3 883 293
Ameublement et équipement de bureau	124	374 612	48 033		422 645
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 789 888	115 538	156 209	1 749 217
Autres	126				
	127	73 208 465	5 351 818	322 755	78 237 528
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	93 609 943			101 629 387
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	41 441
Autres		54 386
▪	144.1	
	145	41 441
		54 386

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats, la Ville s'est engagée pour les années futures pour une somme globale de 3 182 424 \$.
 Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour le prochain exercice financier la somme suivante :

2025 3 182 424 \$

20. Droits contractuels

s/o

21. Passifs éventuels

s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

s/o

B) Auto-assurance

s/o

C) Poursuites

La Ville fait l'objet d'une poursuite, conjointement avec la Ville de Montréal. La Ville conteste cette réclamation. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers. Dépendamment du montant qui serait à payer la Ville affecterait son surplus ou irait en règlement d'emprunt.

Le 9 août 2024, des inondations ont eu lieu dans la Ville suite à des pluies diluviennes. Ces inondations ont entraîné des dommages en bien matériels dans plus de 400 propriétés. Suite à ces événements, plusieurs citoyens ont intenté des recours contre la Ville en dommage et intérêts. Les diverses poursuites s'élèvent à des centaines de milliers de dollars. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers à cet effet, car il est impossible de procéder à une estimation raisonnable des dossiers en litige dû au stade trop préliminaire de ces poursuites aux motifs que l'assureur de la Ville pourrait indemniser les poursuivants ou que leurs réclamations soient non fondées, ce qui pourrait limiter la responsabilité juridique de la Ville.

D) Autres

s/o

22. Actifs éventuels

Dans le contexte de l'agglomération de Montréal, la Ville de Beaconsfield est actuellement partie à un litige concernant le recouvrement de quotes-parts payées en trop à la Ville de Montréal depuis 2020. La valeur actuelle des réclamations pour les années 2020 à 2025 de ce litige est de plus de 19 millions.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

s/o

24. Redressement aux exercices antérieurs

s/o

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

26. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, les taxes municipales et tenant lieu de taxes, les mutations des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme), ainsi qu'aux autres actifs financiers.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2024.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres des taxes à la consommation, les taxes municipales et tenant lieu de taxes, les mutations des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la Ville a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que la Ville s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Non en souffrance	3 320 839	1 266 302
En souffrance:		
moins de 30 jours	893 053	932 060
de 30 à 60 jours	66 260	1 018 832
plus de 60 jours	14 949 960	17 845 231
Sous-total	19 230 113	21 062 425
Intérêts et pénalités à recevoir sur les débiteurs	280 115	0
Moins la provision pour créances douteuses	0	0
	19 510 228	21 062 425

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2024					
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	7 221 838				7 221 838
Dettes	1 367 000	2 894 000	3 127 000	13 689 000	21 077 000
	8 588 838	2 894 000	3 127 000	13 689 000	28 298 838

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2023					
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	6 061 757				6 061 757
Dettes	1 293 000	2 708 000	2 862 000	12 147 000	19 010 000
	7 354 757	2 708 000	2 862 000	12 147 000	25 071 757

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

			2024
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 709 949	5 709 949
Passifs financiers			
Dettes	21 077 000		21 077 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

			2023
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 652 773	9 652 773
Passifs financiers			
Dettes	19 010 000		19 010 000

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation ou d'une diminution de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent annuel lié aux activités de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice la Ville n'a pas modifié son exposition au risque de taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	49 081 608	48 956 479		48 956 479	47 053 642
Compensations tenant lieu de taxes	2	893 551	883 583		883 583	842 913
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 984 541	2 181 227		2 181 227	2 017 304
Services rendus	5	905 413	1 381 618		1 381 618	1 210 828
Imposition de droits	6	3 749 850	6 050 126		6 050 126	4 629 583
Amendes et pénalités	7	225 000	191 560		191 560	161 206
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 020 643	1 486 122		1 486 122	1 202 758
Autres revenus	10	65 000	(2 637)		(2 637)	273 845
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	57 925 606	61 128 078		61 128 078	57 392 079
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		5 086 568		5 086 568	1 836 766
Imposition de droits	16		211 182		211 182	103 175
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		5 297 750		5 297 750	1 939 941
	22	57 925 606	66 425 828		66 425 828	59 332 020
Charges						
Administration générale	23	11 766 708	11 635 987	403 366	12 039 353	12 061 806
Sécurité publique	24	11 483 310	11 497 254	22 134	11 519 388	11 269 434
Transport	25	10 216 958	10 388 884	2 074 482	12 463 366	11 595 842
Hygiène du milieu	26	9 837 863	10 376 910	1 727 111	12 104 021	12 059 479
Santé et bien-être	27	743 452	743 902		743 902	661 855
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 693 723	1 742 847	12 619	1 755 466	1 676 879
Loisirs et culture	29	9 526 214	9 775 091	1 112 106	10 887 197	9 600 298
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	648 409	875 919		875 919	580 430
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		5 351 818	(5 351 818)		
	34	55 916 637	62 388 612		62 388 612	59 506 023
Excédent (déficit) lié aux activités	35	2 008 969	4 037 216		4 037 216	(174 003)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 008 969	4 037 216	(174 003)
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(5 297 750)	(1 939 941)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 008 969	(1 260 534)	(2 113 944)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		5 351 818	4 404 402
Produit de cession	5		110 237	
(Gain) perte sur cession	6		45 253	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		5 507 308	4 404 402
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	901 469)	(889 002)	(869 468)
	18	(901 469)	(889 002)	(869 468)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	2 100 000)	(994 294)	(1 827 582)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		88 924	
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 612 500	1 352 873	1 914 816
Réserves financières et fonds réservés	22	(620 000)	(556 001)	(207 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(1 107 500)	(108 498)	(119 766)
	26	(2 008 969)	4 509 808	3 415 168
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		3 249 274	1 301 224

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	5 297 750	1 939 941
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	1 331 775)(	974 662)
Sécurité publique	3 (	)(	)
Transport	4 (	2 448 170)(	1 906 431)
Hygiène du milieu	5 (	1 859 523)(	4 526 352)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	298 153)(	)
Loisirs et culture	8 (	7 589 131)(	3 517 775)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	13 526 752)(	10 925 220)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	1 791 063	
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	994 294	1 827 582
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	948 284	85 018
Réserves financières et fonds réservés	18	3 048 141	3 151 798
	19	4 990 719	5 064 398
	20	(6 744 970)	(5 860 822)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 447 220)	(3 920 881)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	10 137 865	10 314 465	9 936 888
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	2 552 095	2 328 068	2 243 463
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	11 259 938	12 157 492	11 536 991
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	620 409	845 021	545 626
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	28 000	30 898	34 804
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	31 139 880	31 152 324	30 684 417
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	85 450	124 712	60 417
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		5 351 818	4 404 402
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ -	21.1	93 000	83 814	59 015
	22	55 916 637	62 388 612	59 506 023

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 268 039	1 607 690
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 507 087	9 308 244
Réserves financières et fonds réservés	3	2 434 652	4 926 791
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5	(6 167 269)	(4 720 049)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	87 567 454	80 450 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	95 609 963	91 572 747

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	3 268 039	1 607 690
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	3 268 039	1 607 690

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Foresterie urbaine	12.1	797 953	838 285
▪ Services Professionnels	12.2	1 518 850	2 099 616
▪ Boisé Angell	12.3		91 820
▪ Élections	12.4		
▪ Place Centennial	12.5	1 943 971	1 600 000
▪ Piscines extérieures	12.6	284 648	317 189
▪ Équilibre budgétaire	12.7	1 220 000	1 500 000
▪ Infrastructure	12.8	2 092 528	2 092 528
▪ Sécurité civile et changements climatiques	12.9	380 331	500 000
▪ Innovation	12.10	268 806	268 806
	13	8 507 087	9 308 244
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	8 507 087	9 308 244

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	2 147 499	4 639 638
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	287 153	287 153
Autres			
▪	30.1		
	31	2 434 652	4 926 791
	32	2 434 652	4 926 791

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		
Investissements à financer	65 (	6 167 269)(	4 720 049)
	66	(6 167 269)	(4 720 049)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	101 629 387	93 609 943
Propriétés destinées à la revente	68		
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	101 629 387	93 609 943
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	101 629 387	93 609 943
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	21 077 000)(	19 010 000)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	)(	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	7 015 067	5 850 128
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	14 061 933)(	13 159 872)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	14 061 933)(	13 159 872)
	83	87 567 454	80 450 071

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le régime est enregistré auprès de Retraite Québec (21555) et auprès de l'Agence du revenu du Canada (312983). Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposé à Retraite Québec au 31 décembre 2022, le Régime était capitalisé à 90.8 % pour le volet antérieur et 107.8 % pour le volet postérieur et le degré de solvabilité était de 83.1 % pour le volet antérieur et 99.4 % pour le volet postérieur. Le déficit actuariel sur base de capitalisation s'élevait à 3 267 600 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 4 819 800 \$ au 31 décembre 2022.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La loi prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le 9 juillet 2020, le jugement relatif aux contestations judiciaires de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (« Loi RRSM ») a été rendu par la Cour supérieure du Québec. Selon ce jugement, les articles de la Loi RRSM relatifs à la suspension de l'indexation des retraités ont été déclarés inconstitutionnels, invalides et inopérants. Après le rejet de l'ensemble des appels des parties par la Cour d'appel, les parties ont fait une demande auprès de la Cour suprême du Canada pour interjeter l'appel de la décision. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant ainsi un terme aux contestations judiciaires de la Loi RRSM. Conséquemment :

- Seulement les articles de la Loi RRSM relatifs à la suspension de l'indexation des retraités ont été déclarés inconstitutionnels, invalides et inopérants. Ainsi les dispositions de la Loi RRSM applicables aux participants actifs au sens de cette loi demeurent en vigueur.
- Considérant qu'aucune indexation des rentes des participants retraités au sens de la Loi RRSM n'était prévue par le Régime, cette décision n'a aucune incidence pour la Ville de Beaconsfield.

Application de la Loi aux régimes de la Ville de Beaconsfield

La Ville de Beaconsfield participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociations depuis février 2015. Les incidences de ces modifications pour la Ville de Beaconsfield aux résultats de 2014 ont été reflétées lors de l'évaluation de comptabilisation des coûts et obligations au 31 décembre 2015.

La Ville de Beaconsfield a finalisé des ententes pour chacun des groupes d'employés (Cols blancs, Cols bleus et Cadres). Celles-ci ont été approuvées par toutes les parties concernées et signées en date du 1er janvier 2017. Conformément à ces ententes, certaines modifications sont effectives en date du 1er janvier 2014, alors que d'autres modifications sont effectives en date du 1er janvier 2017. Les impacts sur l'obligation des prestations constituées et la dépense totale en vigueur au 1er janvier 2017 relativement aux ententes signées ont été reflétés lors de la présente évaluation de comptabilisation des coûts et obligations au 31 décembre 2017. La date de la plus récente évaluation actuarielle de ce régime auquel la Ville de Beaconsfield participe est le 31 décembre 2022.

Instauration du régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Beaconsfield

Le 20 décembre 2021, la Ville de Beaconsfield a signé une résolution afin d'adopter le régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Beaconsfield, en vigueur depuis le 1er décembre 2021. Ce régime non enregistré est pris en compte dans les résultats financiers de l'année 2024. Les dispositions de ce régime sont identiques à celles applicables au régime de retraite enregistré à l'exception des prestations maximales applicables en vertu des lois et des règlements de l'Agence du Revenu du Canada (ARC). En effet, le régime supplémentaire comble la différence entre les prestations qui seraient payables du régime de retraite enregistré n'eut été des ces maximums fixés par l'ARC et les prestations effectivement payables de ce régime de retraite enregistré soumis à ces maximums.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(304 700)	(685 000)
Charge de l'exercice	4 (	546 800)(	549 500)
Cotisations versées par l'employeur	5	849 400	929 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(2 100)	(304 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	37 999 100	38 217 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	38 957 600)(	38 267 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(958 500)	(50 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	956 400	(254 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(2 100)	(304 700)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(2 100)	(304 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	2	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	37 999 100	38 217 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	38 957 600)(	38 267 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	958 500)(	50 500)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	1 104 800	1 244 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	1 104 800	1 244 500
Cotisations salariales des employés	21 (	643 400)(	724 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	461 400	520 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	94 300	40 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	555 700	560 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	2 194 700	2 155 300
Rendement espéré des actifs	32 (	2 203 600)(	2 166 500)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(8 900)	(11 200)
Charge de l'exercice	34	546 800	549 500

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	328 200	1 338 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	2 203 600)(	2 166 500)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(1 875 400)	(828 200)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	570 500	375 600
Prestations versées au cours de l'exercice	39	2 039 000	2 254 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	38 751 300	36 495 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	41 400	50 500
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	2 341 600	2 611 600
DMERCA du nouveau volet	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet	46	8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	22	22
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,80 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,80 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,50 %	2,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	5 987	5 622
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	28 093	13 787
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	28 093	13 787

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	43 870 685	44 310 074	42 560 087
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	43 870 685	44 310 074	42 560 087
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 405 836	2 939 357	2 916 848
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 805 087	1 707 048	1 576 707
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	5 210 923	4 646 405	4 493 555
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	5 210 923	4 646 405	4 493 555
	27	49 081 608	48 956 479	47 053 642

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	574	571	544
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	207 327	205 013	200 962
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	620 648	613 722	582 595
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	65 002	64 277	58 812
	35	893 551	883 583	842 913
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	893 551	883 583	842 913

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	1 009 621	1 018 445	315 292
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	249 782	327 881	249 213
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70	332 783	324 490	360 567
Autres	71	40 000	60 432	608 442
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	27 000	15 104	24 861
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	160 000	163 700	168 200
Autres	85	32 500	16 590	48 000
Réseau d'électricité	86			
	87	1 851 686	1 926 642	1 774 575

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105		5 086 568	1 836 766
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		5 086 568	1 836 766

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	132 855	254 585	242 729
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	132 855	254 585	242 729
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 984 541	7 267 795	3 854 070

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155	50 000	309 753	97 776
	156	50 000	309 753	97 776
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	50 000	309 753	97 776

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	72 600	64 847	66 931
	188	72 600	64 847	66 931
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	12 000	19 195	6 888
	203	12 000	19 195	6 888
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	28 500	24 828	31 124
	214	28 500	24 828	31 124

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	57 000	49 907	62 361
	224	57 000	49 907	62 361
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225			
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227	685 313	913 088	945 748
	228	685 313	913 088	945 748
Réseau d'électricité				
	229			
	230	855 413	1 071 865	1 113 052
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	905 413	1 381 618	1 210 828

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	449 850	416 267	279 808
Droits de mutation immobilière	233	3 300 000	5 633 860	4 349 775
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235		211 181	103 175
	236	3 749 850	6 261 308	4 732 758
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	225 000	191 560	161 206
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	1 020 643	1 486 122	1 202 758
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		(45 253)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	65 000	42 616	273 845
	250	65 000	(2 637)	273 845
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	511 807	400 394		400 394	391 321
Greffé et application de la loi	2	1 662 341	1 591 667	2 027	1 593 694	1 619 547
Gestion financière et administrative	3	2 601 293	2 743 686	28 951	2 772 637	2 800 389
Évaluation	4	2 400	2 585		2 585	1 679
Gestion du personnel	5	610 720	582 509		582 509	571 391
Autres						
▪ -	6.1	6 378 147	6 315 146	372 388	6 687 534	6 677 479
	7	11 766 708	11 635 987	403 366	12 039 353	12 061 806
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	6 852 079	6 852 082		6 852 082	6 644 749
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	3 723 394	3 723 396		3 723 396	3 740 748
Sécurité civile	11	214 598	204 259	22 134	226 393	176 187
Autres	12	693 239	717 517		717 517	707 750
	13	11 483 310	11 497 254	22 134	11 519 388	11 269 434
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 095 912	1 532 097	1 902 056	3 434 153	2 836 156
Enlèvement de la neige	15	1 496 353	1 166 511	36 986	1 203 497	1 672 835
Éclairage des rues	16	192 044	359 131	135 440	494 571	375 643
Circulation et stationnement	17	578 890	477 460		477 460	381 959
Transport collectif						
Transport en commun	18	6 853 759	6 853 685		6 853 685	6 329 249
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	10 216 958	10 388 884	2 074 482	12 463 366	11 595 842

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 236 100	1 272 892		1 272 892	1 891 629
Réseau de distribution de l'eau potable	24	4 139 683	4 178 920	621 864	4 800 784	4 496 968
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	869 147	894 373	1 099 197	1 993 570	1 410 429
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	738 474	857 520		857 520	855 491
Élimination	28	723 993	723 994	6 050	730 044	738 305
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	208 914	359 824		359 824	407 460
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	572 707	427 377		427 377	893 169
Traitement	32					
Matériaux secs	33	673 960	1 016 406		1 016 406	885 235
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	674 885	645 604		645 604	480 793
Autres	39					
	40	9 837 863	10 376 910	1 727 111	12 104 021	12 059 479
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	496 181	484 001		484 001	435 740
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	247 271	259 901		259 901	226 115
	45	743 452	743 902		743 902	661 855

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 134 923	1 202 370	12 619	1 214 989	1 081 501
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	50 000	40 333		40 333	29 816
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	405 372	396 716		396 716	467 121
Tourisme	50	103 428	103 428		103 428	98 441
Autres	51					
Autres	52					
	53	1 693 723	1 742 847	12 619	1 755 466	1 676 879
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	1 345 584	1 104 942	135 960	1 240 902	1 171 815
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 513 695	1 478 265	72 865	1 551 130	1 341 616
Piscines, plages et ports de plaisance	56	752 342	922 911	171 312	1 094 223	673 535
Parcs et terrains de jeux	57	2 485 508	2 767 078	540 258	3 307 336	2 855 306
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	171 094	277 536		277 536	186 752
Autres	60			19 040	19 040	19 041
	61	6 268 223	6 550 732	939 435	7 490 167	6 248 065
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	1 361 621	1 337 971	141 670	1 479 641	1 462 058
Bibliothèques	63	1 896 370	1 886 388	31 001	1 917 389	1 890 175
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	3 257 991	3 224 359	172 671	3 397 030	3 352 233
	68	9 526 214	9 775 091	1 112 106	10 887 197	9 600 298

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	620 409	642 727		642 727	545 626
Autres frais	71		202 294		202 294	
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72		(8 900)		(8 900)	(11 200)
Autres	73	28 000	39 798		39 798	46 004
	74	648 409	875 919		875 919	580 430
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		5 351 818 (	5 351 818)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	613 427	1 861 150
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 120 156	1 904 042
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 221 252	1 848 253
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		59 989
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11	4 868 495	
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	396 613	974 662
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 214 198	3 457 785
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 092 611	819 339
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19		
Terrains	20		
Autres	21		
	22	13 526 752	10 925 220

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	613 427	1 861 150
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 120 156	1 904 042
Autres infrastructures	5	6 089 747	1 908 242
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	5 703 422	5 251 786
	12	13 526 752	10 925 220

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	13 159 872	1 791 063	889 002	14 061 933
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 159 872	1 791 063	889 002	14 061 933
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 850 128	1 568 937	403 998	7 015 067
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	5 850 128	1 568 937	403 998	7 015 067
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	5 850 128	1 568 937	403 998	7 015 067
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 850 128	1 568 937	403 998	7 015 067
	19	19 010 000	3 360 000	1 293 000	21 077 000
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	19 010 000	3 360 000	1 293 000	21 077 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	21 077 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 167 269
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	7 015 067
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	20 229 202
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	20 229 202
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	561 263
Autres organismes	17	4 882 000
Endettement total net à long terme	18	25 672 465
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	49 116 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	49 116 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	74 788 465
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	6 502 446	6 494 737	6 547 426
Sécurité publique				
Police	4	6 852 079	6 852 082	6 644 749
Sécurité incendie	5	3 723 394	3 723 396	3 740 748
Sécurité civile	6	180 998	180 998	123 051
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 853 759	6 853 685	6 329 249
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	3 722 700	3 759 561	4 003 268
Matières résiduelles	12	723 993	723 994	738 305
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	31 824	31 549	54 749
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	496 181	484 001	435 740
Autres	17	204 771	204 799	193 249
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	24 257	23 136	26 877
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	394 772	391 966	461 592
Autres	21	103 428	103 428	98 441
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	387 854	387 854	369 153
Activités culturelles	23	937 424	937 138	917 820
Réseau d'électricité				
	24			
	25	31 139 880	31 152 324	30 684 417

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	13 526 752	10 925 220
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	13 526 752	10 925 220

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	27,42	35,00	49 907,75	3 587 059	765 381	4 352 440
Professionnels	2						
Cols blancs	3	71,85	35,00	130 761,44	3 975 730	873 528	4 849 258
Cols bleus	4	34,70	36,00	64 965,49	2 453 503	656 383	3 109 886
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	133,97		245 634,68	10 016 292	2 295 292	12 311 584
Élus	9	7,00			298 173	32 776	330 949
	10	140,97			10 314 465	2 328 068	12 642 533

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	327 881	1 568 937	3 517 631		5 414 449
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 853 346				1 853 346
	7	2 181 227	1 568 937	3 517 631		7 267 795

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	35 178	37 740
	4	35 178	37 740
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11		
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13	164 450	125 581
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	164 450	125 581
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	490 340	302 386
	27	490 340	302 386
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	185 951	114 723
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	185 951	114 723
Réseau d'électricité			
	42		
	43	875 919	580 430

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Georges Bourelle	1.1	Maire	73 807	18 541	25 505	
Peggy Alexopoulos	1.2	Conseiller	22 164	11 082		
Dominique Godin	1.3	Conseiller	22 164	11 082		
Robert Mercuri	1.4	Conseiller	22 164	11 082		
Roger Moss	1.5	Conseiller	22 164	11 082		
David Newell	1.6	Conseiller	25 164	11 082		
Martin St-Jean	1.7	Conseiller	22 164	11 082		

Note

La rémunération présentée pour M. Bourelle comprend le salaire réel versé en 2024 par la Ville de Montréal pour son rôle de membre du Conseil de l'Agglomération de Montréal, comme Vice-Président de la commission sur les finances et d'administration et membre de la Commission sur l'inspecteur général.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 9 500 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 594 876 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 1 954 873 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☒ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2005-12-020

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2005-12-05

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 2

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 1 056

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 330

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____ 3

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐
☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI

NON

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-16

Nom du signataire : Libersan-Laniel, Nathalie

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2025-06-17

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-17 08:42

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	57 925 606	61 128 078	57 392 079
Investissement	2		5 297 750	1 939 941
	3	57 925 606	66 425 828	59 332 020
Charges	4	55 916 637	62 388 612	59 506 023
Excédent (déficit) lié aux activités	5	2 008 969	4 037 216	(174 003)
Moins : revenus d'investissement	6 (	)	(5 297 750)	(1 939 941)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	2 008 969	(1 260 534)	(2 113 944)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		5 351 818	4 404 402
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	901 469)	(889 002)	(869 468)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	2 100 000)	(994 294)	(1 827 582)
Excédent (déficit) accumulé	12	992 500	885 796	1 707 816
Autres éléments de conciliation	13		155 490	
	14	(2 008 969)	4 509 808	3 415 168
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		3 249 274	1 301 224

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	5 709 949	9 652 773
Débiteurs	2	19 510 228	21 062 425
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	25 220 177	30 715 198
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	8 359 938	6 919 507
Revenus reportés	10	2 226 446	6 929 518
Dette à long terme	11	21 077 000	19 010 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	2 100	304 700
Autres	13		
	14	31 665 484	33 163 725
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(6 445 307)	(2 448 527)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	101 629 387	93 609 943
Autres	17	425 883	411 331
	18	102 055 270	94 021 274
Excédent (déficit) accumulé	19	95 609 963	91 572 747

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 268 039	1 607 690
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Foresterie urbaine	2.1	797 953	838 285
▪ Services Professionnels	2.2	1 518 850	2 099 616
▪ Boisé Angell	2.3		91 820
▪ Élections	2.4		
▪ Place Centennial	2.5	1 943 971	1 600 000
▪ Piscines extérieures	2.6	284 648	317 189
▪ Équilibre budgétaire	2.7	1 220 000	1 500 000
▪ Infrastructure	2.8	2 092 528	2 092 528
▪ Sécurité civile et changements climatiques	2.9	380 331	500 000
▪ Innovation	2.10	268 806	268 806
	3	8 507 087	9 308 244
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	2 147 499	4 639 638
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	287 153	287 153
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12	(6 167 269)	(4 720 049)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	87 567 454	80 450 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	95 609 963	91 572 747

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	20 229 202
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	74 788 465
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	14 061 933	13 159 872
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	7 015 067	5 850 128
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	21 077 000	19 010 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	12	49 081 608	48 956 479	47 053 642
Compensations tenant lieu de taxes	13	893 551	883 583	842 913
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 984 541	2 181 227	2 017 304
Services rendus	16	905 413	1 381 618	1 210 828
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 974 850	6 241 686	4 790 789
Autres	18	1 085 643	1 483 485	1 476 603
	19	57 925 606	61 128 078	57 392 079
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		5 086 568	1 836 766
Autres	23		211 182	103 175
	24		5 297 750	1 939 941
	25	57 925 606	66 425 828	59 332 020

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	11 766 708	11 635 987	403 366	12 039 353	12 061 806
Sécurité publique						
Police	2	6 852 079	6 852 082		6 852 082	6 644 749
Sécurité incendie	3	3 723 394	3 723 396		3 723 396	3 740 748
Autres	4	907 837	921 776	22 134	943 910	883 937
Transport						
Réseau routier	5	3 363 199	3 535 199	2 074 482	5 609 681	5 266 593
Transport collectif	6	6 853 759	6 853 685		6 853 685	6 329 249
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	6 244 930	6 346 185	1 721 061	8 067 246	7 799 026
Matières résiduelles	9	2 918 048	3 385 121	6 050	3 391 171	3 779 660
Autres	10	674 885	645 604		645 604	480 793
Santé et bien-être	11	743 452	743 902		743 902	661 855
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 134 923	1 202 370	12 619	1 214 989	1 081 501
Promotion et développement économique	13	508 800	500 144		500 144	565 562
Autres	14	50 000	40 333		40 333	29 816
Loisirs et culture	15	9 526 214	9 775 091	1 112 106	10 887 197	9 600 298
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	648 409	875 919		875 919	580 430
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	55 916 637	57 036 794	5 351 818	62 388 612	59 506 023
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		5 351 818 (	5 351 818)		
	21	55 916 637	62 388 612		62 388 612	59 506 023

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	5 297 750	1 939 941
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	13 526 752)	(10 925 220)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	1 791 063	
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	994 294	1 827 582
Excédent accumulé	6	3 996 425	3 236 816
	7	(6 744 970)	(5 860 822)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 447 220)	(3 920 881)

Extrait du rapport financier, page S14